



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : ___/___/___

Dossier complet le : ___/___/___

N° d'enregistrement : _____

1 Intitulé du projet

Construction d'un Pôle d'Excellence des Sports de Montagne (PESM) sur la commune de CHAMONIX (74).

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

COMMUNAUTE DE COMMUNE VALLEE CHAMONIX

Raison sociale

MONT BLANC - CCVCMB

N° SIRET

9 5 2 0 8 3 1 5 2 0 0

Type de société (SA, SCI...)

EPCI

Représentant de la personne morale : Madame

Nom

FOURNIER

Monsieur

Prénom(s)

ERIC

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
39.b)	L'opération prévoit la création d'environ 30 000m ² de SDP
41.a)	Le site regroupera 600 places de stationnement après travaux
44.d)	Le pôle sportif pourra accueillir jusqu'à 2500 usagers

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

L'opération concerne le réaménagement du pôle sportif de Chamonix, qui regroupe des espaces multisports, une piste d'athlétisme, une patinoire et un stade. L'opération fera l'objet d'un marché global de performance, dont le mandataire n'est pas encore retenu (phase programmation en cours, désignation prévue en 2026)

Le projet prévoit la suppression de l'ensemble des équipements et bâtiments existants, et la création de plusieurs espaces :

- Un pôle sport de glace composé d'une piste dite sportive d'une piste dite olympique accueil plus 2500 places ;
- Un pôle escalade avec une salle indoor et un mur extérieur pour l'accueil d'une étape de la Coupe du Monde ;
- Un espace de lieu de vie commun comprenant l'accueil, des espaces réceptifs et de petite restauration ;
- Un espace multisports extérieur en libre accès avec piste d'athlétisme et zone de jeux collectifs au centre.

Le stationnement sera regroupé en sous sol pour laisser la place à des aménagements extérieurs aériens de type cheminements, voiries et espaces végétalisés. Il est prévu un espace de stationnement enterré de 600 places sous le bâtiment et un espace de stationnement semi enterré de 200 places sous l'espace multisports, au maximum.

4.2 Objectifs du projet

La réalisation de ces équipements est nécessaire, en dehors des raisons d'obsolescence de la patinoire (dysfonctionnement récurrents), pour régler leur problème de saturation du fait de la présence de 450 licenciés en sports de glace, 400 licenciés en escalade, sur un total de 3500 licenciés dans la vallée, et 1000 scolaires à la cité scolaire Frison Roche situé à proximité immédiate.

La vallée de Chamonix souhaite donc se doter d'un complexe sportif en cohérence avec les attentes actuelles et avec des perspectives de développement de ces activités sportives pour proposer une offre complète (scolaire, entraînement, compétition, loisirs, tourisme et formation). L'idée est de profiter de la création de cet équipement pour envisager un projet plus global conçu comme un véritable campus sportif symbole de la transition et de l'adaptation du territoire.

En 2024, une équipe d'AMO a été retenue pour poursuivre cette réflexion et concrétiser avec la CCVCMB un programme fonctionnel, technique, environnemental et performanciel qui sera le support du marché global de performance permettant de désigner une équipe de conception.

Ce programme est en cours de rédaction, et le planning du projet prévoit la désignation de l'équipe de conception (architecte, paysagiste, bureaux d'études) courant 2026.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

La phase travaux prévoit :

- La démolition des constructions existantes,
- Une étape de terrassement pour le raccordement aux réseaux techniques et la création de fondations qui comprend la réalisation de sous-sols qui accueilleront l'offre de stationnement,
- La construction des bâtiments dont gros œuvre et finitions, ainsi que mise en place des revêtements
- La réalisation des abords et aménagements paysagers

Une charte chantier environnementale encadrera l'ensemble de la phase travaux, permettant ainsi de sensibiliser l'ensemble des entreprises (dès la phase démolition) à la maîtrise des nuisances pour les riverains, et à l'impact environnemental/sanitaire des travaux.

Dans le cadre de l'ambition "bas carbone" de l'opération, une attention particulière sera apportée à l'identification des matériaux issus des démolitions, et à la réutilisation au maximum de ces derniers dans le cadre du projet ou hors site, selon la réglementation en vigueur, la faisabilité technique et la pertinence vis à vis du projet.

Les préconisations formulées suite au diagnostic écologique seront respectées pendant toute la durée des travaux.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

La CCVCMB est engagée dans une démarche de transition écologique, notamment au travers de son Plan Climat Energie Territorial. Le projet s'inscrit pleinement dans cette démarche ambitieuse. L'engagement environnemental va au-delà d'une démarche purement réglementaire, et passe par une implication de l'ensemble des intervenants notamment autour de cinq grandes thématiques : L'énergie/le carbone ; la santé /le confort ; l'environnement naturel.

Pour chacune de ces thématiques, les porteurs de projet définissent ainsi les ambitions et performances à atteindre par le projet qui sera développé, au travers d'objectifs mesurables, et de modalités de suivi des engagements de performance.

Ces critères seront scrupuleusement vérifiés tout au long de la conception par l'équipe d'AMO du projet, et l'équipe de conception retenue sera engagée sur des performances en exploitation, conformément aux dispositions prévues par le marché global de performances:

- Performance énergétique des bâtiments et approvisionnement via les énergies renouvelables ;
- Santé et confort des usagers (qualité de l'air, qualité des eaux) ;
- Maîtrise de la ressource en eau (gestion des eaux pluviales, consommation en eau potable) ;
- Entretien et maintenance du site (respect des milieux naturels, suivi des performances de l'équipement)

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Déclaration d'intention
- Permis de démolir / aménager / construire
- Dossier Loi sur l'Eau
- DP valant MECDU

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Terrain d'assiette Surface de plancher Nombre de stationnements	3,3 hectares environ 30 000m ² 600 places

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 214 Voie : AVENUE DE LA PLAGES

Lieu-dit : _____

Localité : CHAMONIX-MONT-BLANC

Code postal : 7 4 4 0 0 BP : _____ Cedex : _____

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 0 6 ° 5 2 ' 2 5 " 6 Lat. : 4 5 ° 5 5 ' 3 6 " 6

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : _____ ° _____ ' _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ ' _____ " _____

Point de d'arrivée : Long. : _____ ° _____ ' _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ ' _____ " _____

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

D'après le PLU de Chamonix, le site est en zone Ucb2 correspondant à une zone urbaine.

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe en dehors d'une ZNIEFF (cf. Annexe 8). La zone la plus proche se situe à environ 500 m, il s'agit d'une ZNIEFF de type 2 "Massif du mont blanc et es annexe".
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est localisé dans la commune de Chamonix, située au pied du Mont-Blanc.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas localisé dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope. La zone la plus proche se situe à environ 16,5 km, il s'agit de "Combe de Vaconnant et du Secteur de Lédédian" (FR3800962).
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas localisé à proximité du littoral.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas localisé au sein d'un parc national, une réserve naturelle ou autre zone de conservation (cf. Annexe 8). La zone la plus proche se situe à environ 3km, il s'agit d'une réserve naturelle nationale "Aiguilles Rouges" (FR3600018).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPBE de Haute-Savoie 2019-2023 a été approuvé le 18 septembre 2019. La route du Bouchet (D1506) est classée en catégorie 4 et impacte la frange Est du site.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est localisé au sein d'un périmètre de protection de monuments historiques (cf Annexe 8). Il s'agit des sites suivants : - Eglise Saint-Michel, immeuble classé le 28/12/1979, - Presbytère, immeuble inscrit le 12/03/1941, - Deux fontaines, immeubles classés le 26/03/1941. L'ABF sera sollicité dans le cadre du projet.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'étude de délimitation de zones humides menée sur le site en 2024 a permis d'identifier 420m ² de zone humide floristique au niveau des berges du cours d'eau présent sur le site. Un principe d'évitement de ces zones est prévu dans le cadre du projet pour préserver ces milieux.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune est concernée par : - un PPR Avalanche approuvé le 28/05/2015 ; - un PPR Mouvements de terrain, crues torrentielles et inondations approuvé le 17/05/2002 (cf. Annexe 8).
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé : - en dehors des zones du PPRa - en zone d'aléa "faible" du PPRI « zone de risque faible à modéré – Constructible sous conditions »
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est occupé depuis les années 2000 par des écoles et équipements sportifs. Aucun ancien site industriel ou activité de service n'est localisé sur la zone du projet. On trouve plusieurs sites BASIAS dans les environs du projet. (cf. Annexe 8)
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas localisé dans une zone de répartition des eaux (cf. Annexe 8).
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se trouve pas à proximité d'un captage d'eau ou d'une aire d'alimentation de captage.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site inscrit n'est localisé à proximité du projet (cf. Annexe 8).

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas localisé au sein d'une zone Natura 2000. Le site le plus proche se situe à environ 1,80km du projet, il s'agit des "Aiguilles Rouges" (FR8201699).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site classé n'est localisé à proximité du projet (cf. Annexe 8).

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun prélèvement d'eau ne sera réalisé sur le site, le projet sera raccordé au réseau d'alimentation d'eau potable.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La nappe est située à environ 1m du niveau du TN. Le projet prévoit des niveaux souterrains qui intercepteront la nappe. Les études réalisées sur site permettront d'affiner la connaissance du niveau de la nappe, et d'adapter les modalités de chantier / la conception des niveaux bas du projet.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les matériaux provenant des travaux de démolition pourront être réutilisés dans le cadre du projet. Les déblais générés par les terrassements pourront être utilisés dans le cadre des travaux de nivellement et d'aménagement des terrains afin de limiter les apports de terre et les rotations de camion associées.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pour les aménagements et les constructions, des apports de matériaux extérieurs seront nécessaires.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le nouvel équipement sportif sera plus performant, permettant ainsi de mieux maîtriser les consommations en eau liées à son fonctionnement. Un ensemble de disposition sera proposé pour limiter les consommations en eau potable du futur équipement (patinoire, sanitaires). L'accord des concessionnaires sera sollicité.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le diagnostic réalisé sur site (cf. Annexe 11) montre que le site est largement artificialisé, et que les principaux enjeux écologiques sont concentrés au niveau du ruisseau et de ses berges. Les recommandations écologiques seront suivies par les concepteurs et pendant la phase chantier afin de veiller à limiter l'impact sur la faune et la flore.
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas localisé au sein d'une zone Natura 2000. Le site le plus proche se situe à environ 1,80km du projet, il s'agit des "Aiguilles Rouges" (FR8201699).
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé dans une zone déjà urbanisée et construite.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune ICPE se situe à proximité du projet (cf. Annexe 8). De plus, aucun transport de matières dangereuses n'est localisé à proximité du site.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est concerné par les risques naturels suivants : - Risque de sismicité moyenne, - Risque de mouvements de terrain non localisés, - Potentiel radon de catégorie 3. La commune est également concernée par un PPR Mouvements de terrain, crues torrentielles et inondations.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas de nature à engendrer des risques sanitaires.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site d'étude n'est pas concerné par un risque sanitaire.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'analyse des impacts circulatoires du projet, réalisée par Artelia pendant les périodes de pointe classiques montre peu d'impact. Mais elle ne reflète pas nécessairement les conditions réelles lors des soirs de matchs. En effet, bien que ces périodes lissent le trafic global, elles ne prennent pas en compte les "hyperpointes", moments de trafic extrêmement dense, qui surviennent particulièrement à la fin des matchs. Plusieurs voies d'accès au parking devront être prévu afin de réduire la congestion au moment de la sortie (cf. Annexe 12).
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendrera des nuisances sonores en chantier : une charte environnementale sera mise en place pour les limiter. De même, les bruits d'équipements seront contrôlés à la livraison / en exploitation.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone du projet est concernée par des secteurs affectés par le bruit routier (cf. Annexe 8). Les mesures de bruit résiduel réalisées ont montré que la zone bénéficie d'une ambiance sonore modérée.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les activités du projet ne vont pas engendrer de nuisance olfactive.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune nuisance olfactive est identifiée sur les parcelles du projet.
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux de l'opération peuvent engendrer des vibrations, négligeables au vu de leur intensité et courte durée.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné par des nuisances liées aux vibrations.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'éclairage extérieur du projet respectera la réglementation en vigueur visant à en réduire l'impact sur l'environnement et la santé (limité en intensité, période et zone).
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé dans une zone affectée par la pollution lumineuse due à l'environnement urbain.
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site restera source d'eaux usées / pluviales. L'opération va participer à la réduction des rejets au réseau (gestion des EP in situ) et à une meilleure maîtrise des rejets d'EU (au réseau CCVCMB)
Si oui, dans quel milieu ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site restera raccordé au réseau d'assainissement collectif.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Cf Annexe 8.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Considérant que l'opération prévoit le réaménagement d'un pôle sportif existant (reconstruction d'un site largement anthropisé), dans le but d'en améliorer les conditions d'accès et la fonctionnalité en réponse à un besoin à l'échelle du territoire, et que :

- un ensemble d'études et de diagnostics ont été réalisés de sorte à caractériser les enjeux et potentialités du site pour guider la conception du futur équipement (diagnostic écologique, délimitation de zones humides, diagnostic acoustique, diagnostic de qualité de l'air ...)
- le marché global de performance qui va encadrer la conception du projet et l'exploitation du site intègre l'ensemble des mesures et dispositions environnementales et sanitaires issues des études, et qui seront suivies tout au long du projet de sorte ;

Il ne nous paraît pas nécessaire de soumettre le projet à évaluation environnementale.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Annexe 8 - Note d'accompagnement Annexe 9 - Etude de délimitation de ZH Annexe 10 - Diagnostic faune flore	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Annexe 11 - Étude de trafic Annexe 12 - Étude de qualité de l'air Annexe 13 - Étude acoustique	<input checked="" type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom FOURNIER

Prénom ERIC

Qualité du signataire PRESIDENT

À CHAMONIX

Fait le 1 / 4 / 05 / 20 / 25



Signature du (des) demandeur(s)

